



## Contexte :

Ce dispositif permet aux demandeurs d'emploi les plus en difficultés d'accéder à une offre de formation sans rupture :

- Découvrir des secteurs professionnels et des métiers qui recrutent, construire et valider un projet professionnel.
- Travailler les compétences clés et les compétences comportementales en situation professionnelle.
- Acquérir un premier niveau de qualification en vue d'une insertion rapide dans l'emploi.

## Pré-requis

- > Être âgé d'au moins 16 ans
- > Avoir un état de santé stabilisé ou bénéficiant d'une prise en charge ou d'une compensation
- > Pour les personnes étrangères : Être en possession d'un titre de séjour dont la durée permet de suivre la totalité de la formation et les autorisant à travailler
- > Posséder un niveau minimum de langue française A2 oral
- > Être volontaire pour s'inscrire dans un parcours de formation visant à l'insertion dans l'emploi

## Durée

- > Période en centre : jusqu'à 29 semaines
- > Période en entreprise : jusqu'à 20 semaines
- > Durée totale de la formation : 18 mois maximum

*(Le positionnement et l'entretien individuel permettent d'ajuster la durée effective de votre formation selon les activités et compétences professionnelles visées)*

## Tarifs

- > FORMATION : Formation gratuite et financée par la Région des Pays la Loire dans le cadre du programme Dispositifs Intégrés Prépa Rebond
- > REMUNERATION : Selon le contrat de formation, la législation en vigueur et statut à l'entrée

## Modalités d'accès

### PUBLIC

- > Demandeur d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an et n'ayant pas eu accès/recours à un dispositif d'accompagnement ou de formation dans les 12 derniers mois.
- > Jeunes à partir de 16 ans en rupture avec la formation initiale n'ayant pas d'autre solution.
- > Jeunes et adultes inconnus des services de l'emploi (publics dits invisibles n'ayant pas actualisé leur situation) ne pouvant justifier d'une certification ou expérience professionnelle significative dans les 12 derniers mois.

### RECRUTEMENT

- > Positionnement par information collective et entretien individuel : prise en compte de l'expérience antérieure, du niveau initial et des objectifs à atteindre
- > Etablissement d'un contrat Pédagogique & signature d'une charte des droits et devoirs du stagiaire de la formation professionnelle en Pays de la Loire

## Méthodes utilisées

- > Après la phase de SAS, le parcours de formation sera développé à l'appui d'une approche pédagogique modulaire, portant sur une ou plusieurs compétences (Français, maths, numérique...) et de manière : individuelle, collective, en auto-formation accompagnée et/ou ouverte et à distance
- > Pédagogie personnalisée et individualisée (contenu et rythme de progression adaptés) / Centre de ressources équipé d'ordinateurs / Espace multimédia / Bureau d'entretien / Présentiel et/ou e-learning

## Modalités d'évaluation

- > Suivi des progressions avec un livret tout au long du parcours de formation
- > Suivi de stage en entreprise – Préconisations en lien avec l'entreprise
- > La validation du projet pourra se faire : Soit devant un jury professionnel ou soit lors d'un entretien tripartite

## Objectifs de la formation

### • Construire son projet professionnel et définir son plan d'action au travers :

- > SAS de deux semaines pour préparer l'entrée en formation (motivation, remobilisation, lever les freins)
- > Travail et validation du projet professionnel (découvrir au minimum les secteurs préconisés, construction et validation d'un projet professionnel)
- > Compétences transversales (compétences clés, compétences socioprofessionnelles)
- > Formations qualifiantes, accès à une certification de niveau 3 et autres validations, soit au sein des dispositifs intégrés, soit au sein d'un autre dispositif qualifiant
- > L'accompagnement des stagiaires en cours et à l'issue de la formation : C'est un accompagnement renforcé multidimensionnel tout au long du parcours et pendant les trois mois qui suivent la formation, jusqu'à l'insertion dans l'emploi.

## Délai d'accès

- > Deux sessions dans l'année : nous contacter

## Accessibilité & Handicap

- > Nos référents « handicap » accompagnent l'intégration et la mise en œuvre d'aide à la compensation du handicap afin d'optimiser un parcours de formation réussi.  
Contacts : Séverine DUVERGER / Olivier BLAITEAU : capformation@capformation.net
- > Locaux répondant aux normes d'accessibilité, de circulation, d'autonomie, d'accès aux équipements & prestation.



## Centre de formation de MAYENNE

Lieux de formation : Mayenne / Ernée / Villaines-la-Juhel / Gorron / Evron  
02 43 04 21 23 – capformation.mayenne@capformation.net

Maj le 05/06/2023